



Approuvée : le 22 juin 2016

Révisée (Comité LDC) :

Modifiée : 19 décembre 2017

Page 1 de 12

---

L'excursion en canot est une activité périlleuse appropriée pour les élèves du secondaire lorsqu'elle respecte les paramètres établis dans la présente directive administrative.

## **1. Prérequis pour les surveillants**

### **Certifications et compétences**

#### **Compétences de l'instructeur**

Au minimum, un chef d'expédition doit détenir l'une des certifications suivantes :

- excursion de canotage de niveau 3 de l'ORCKA **OU**
- habiletés avancées d'excursion de Pagaie Canada

L'instructeur doit être expérimenté en matière de :

- préparation de l'emplacement du camp
- méthodes d'imperméabilisation par temps pluvieux

#### **Chefs d'expédition**

Les chefs d'expédition doivent posséder les mêmes compétences en matière de sécurité nautique, d'habiletés de canotage et dans les domaines connexes qui sont exigées des élèves.

Au minimum, un chef d'expédition doit connaître l'endroit de façon générale.

Lorsque l'activité se déroule en milieu éloigné (environ 2 heures avant l'arrivée du service médical d'urgence), un chef d'expédition doit détenir :

- un certificat de secourisme en milieu sauvage

Lorsque c'est possible, il est préférable d'avoir un chef d'expédition qui détient un certificat de sauvetage nautique (bronze Medallion, Bronze Cross, NLS).



Approuvée : le 22 juin 2016

Révisée (Comité LDC) :

Modifiée : 19 décembre 2017

Page 2 de 12

## **Surveillance**

### **Ratios**

La ration chef d'expédition/élèves est de 1: 8.

Pour toutes les excursions avec coucher un instructeur doit être présent.

Si les participants sont de sexe masculin et féminin, des chefs d'expédition des deux sexes doivent être présents.

Si le groupe est divisé en deux excursions, deux instructeurs doivent détenir les certifications requises.

## **2. Prérequis pour les participants**

### **Compétences**

Avant de faire une excursion en canot, chaque participant doit démontrer un niveau de compétence acceptable en nageant avec un vêtement de flottaison individuel (VFI).

Comme préalable pour le canotage en eau libre, l'élève doit démontrer les compétences de base suivantes à un chef d'expédition :

- soulèvement, transport et portage du canot
- mettre à l'eau un canot
- embarquer/débarquer correctement du canot
- autosauvetage dans un canot sec ou submergé
- procédures de sauvetage entre canots;
- placement des pagayeurs

Les élèves doivent savoir quoi faire en cas de vents ou de vagues inattendus.

\*\*\*Les élèves ne doivent pas se baigner. Ils peuvent se laver en portant leur VFI. Si les élèves sont à la proximité de l'eau, ils doivent porter leur VFI.



Approuvée : le 22 juin 2016

Révisée (Comité LDC) :

Modifiée : 19 décembre 2017

Page 3 de 12

### **3. Préparation de l'excursion**

Un plan de navigation et de sécurité (Annexe A) doit être préparé et remis avec la demande d'activité périlleuse.

Bien que la préparation du menu et l'assignation des tâches aux élèves (Annexe A1) doivent se faire au préalable, il n'est pas nécessaire de soumettre cette information avec la demande d'activité périlleuse.

Les items énumérés à l'Annexe B (Trousse d'accompagnement) et à l'Annexe C (Trousse de premiers soins) doivent être disponibles lors de toute excursion en canot.

### **RÉFÉRENCES**

Ligne de conduite B-002 Sorties éducatives, culturelles et sportives

### **DOCUMENTS ANNEXÉS**

Annexe A - Plan de navigation et de sécurité

Annexe A1 – Menu et responsabilités

Annexe B - Trousse d'accompagnement

Annexe C - Trousse de premiers soins

Annexe D – Consentement des parents pour excursion en canot

Annexe E – Permission parentale pour recevoir des communications



Approuvée : le 22 juin 2016

Révisée (Comité LDC) :

Modifiée : 19 décembre 2017

Page 4 de 12

**Annexe A - Plan de navigation et de sécurité**

Date de l'excursion :

Lieu :

Description du trajet :

Longueur et durée du trajet :

Portages :

Niveau de difficulté :

Hôpital le plus proche avec coordonnées :

Services policiers avec coordonnées :

Personne contact :

Objectifs du voyage :

Cartes Topo requises :

**Participants :**

NOM	ÂGE	SEXE	TÉLÉPHONE	EXPÉRIENCE	RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX	# CARTE SANTÉ	AUTRES

**Responsables :**

	NOM	CERTIFICATIONS
Ex. Instructeur		
Ex. Chef d'expédition		



Approuvée : le 22 juin 2016  
Révisée (Comité LDC) :  
Modifiée : 19 décembre 2017

**Itinéraire : (exemple)**

Aperçu du voyage :

Jour 1 : la cible ainsi que les coordonnées UTM

Jour 2 : la cible ainsi que les coordonnées UTM

Jour 3 : la cible ainsi que les coordonnées UTM

Jour 4 : la cible ainsi que les coordonnées UTM

**Accès de secours :**

Lieu :

Dispositif de communication :

**Transport :**

Lieu de départ: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ heure (am/pm): \_\_\_\_\_

Lieu d'arrivée: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ heure (am/pm): \_\_\_\_\_

Véhicule 1: \_\_\_\_\_

(Année/Marque/Couleur) \_\_\_\_\_

Plaque d'immatriculation #: \_\_\_\_\_

Véhicule 2: \_\_\_\_\_

(Année/Marque/Couleur) \_\_\_\_\_

Plaque d'immatriculation #: \_\_\_\_\_

Canots:

Type de canots / couleur / # : \_\_\_\_\_

Couleur et plaque d'immatriculation de la remorque : \_\_\_\_\_

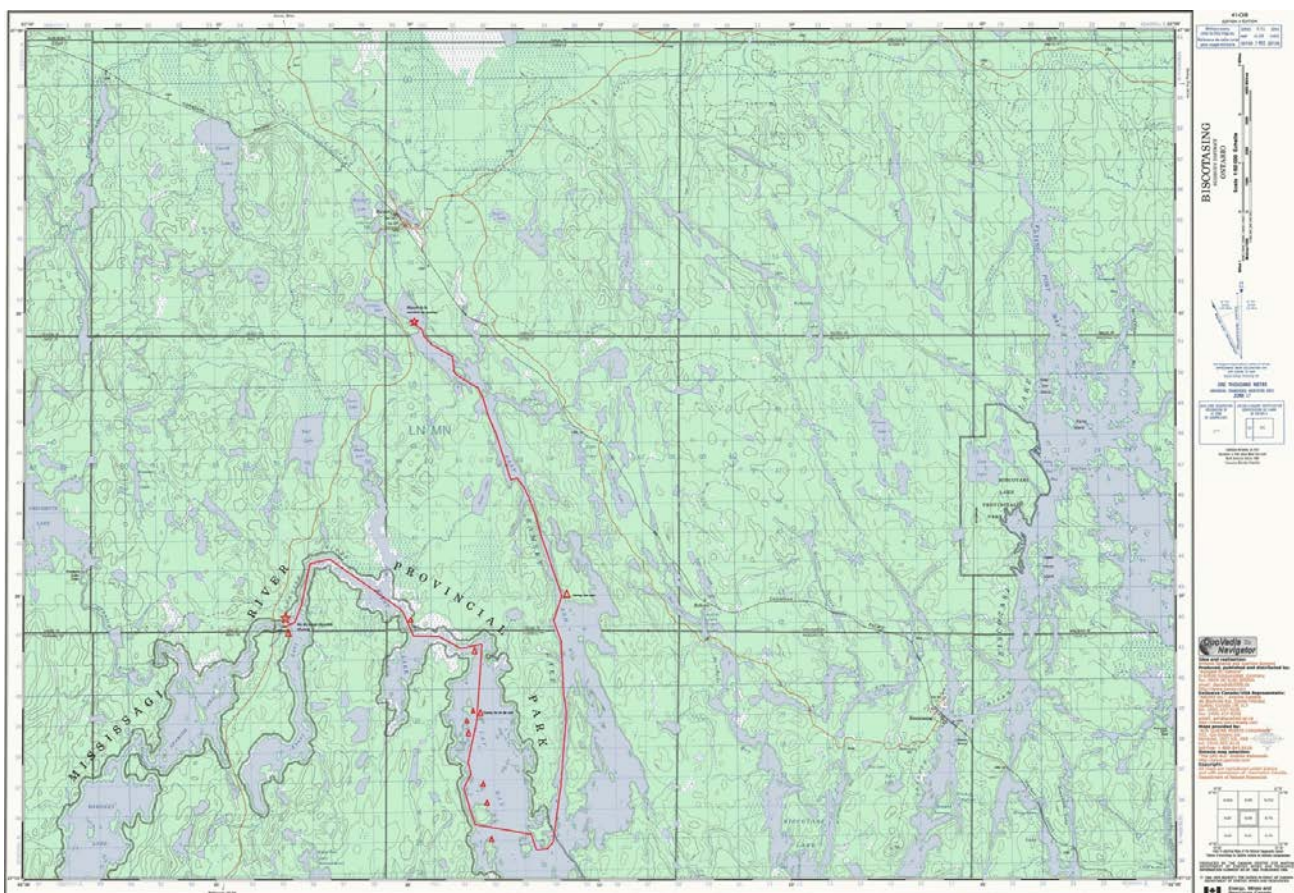
Abri :

Type et couleur d'abri / tentes : \_\_\_\_\_



Approuvée : le 22 juin 2016  
Révisée (Comité LDC) :  
Modifiée : 19 décembre 2017

**Carte géographique indiquant le trajet du groupe. (exemple)**





Approuvée : le 22 juin 2016  
Révisée (Comité LDC) :  
Modifiée : 19 décembre 2017

**Annexe A1 - Menu et responsabilités**

Méthode de purification d'eau : \_\_\_\_\_

**Menu : (exemple)**

Repas	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Déjeuner				
Dîner				
Souper				
Collations / desserts				



Approuvée : le 22 juin 2016

Révisée (Comité LDC) :

Modifiée : 19 décembre 2017

**Horaire des responsabilités : (exemple)**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Prépare le déjeuner				
Aide au déjeuner				
Vaisselle du déjeuner x2				
Prépare le dîner (aucune cuisson)				
Prépare le souper				
Aide à préparer le souper				
Vaisselle du souper x2				
Bois pour le feu				
PM abri pour la cuisine (bâche)				
Ranger et sécuriser l'équipement en soirée				
AM descendre l'abri de la cuisine (bâche)				
Pomper de l'eau pour le groupe x2				





Approuvée : le 22 juin 2016

Révisée (Comité LDC) :

Modifiée : 19 décembre 2017

Page 9 de 12

---

## **Annexe B - Trousse d'accompagnement**

### **Items obligatoires**

- Trousse de sécurité nautique (canotage)
- Sifflet, flare
- Cartouches anti-ours, vaporisateur
- Gilet de sauvetage et pagaie supplémentaire
- Allumettes, flint, briquet
- Couteau multi-usage
- Corde
- Source de lumière
- Duct tape
- Piles de surplus
- Sac de plastique orange
- Trousse de réparation spécifique à l'équipement et à l'activité (sac de randonnée, canotage, vélo, tente, etc.)
- Dispositif de communication (p.ex. DeLorme) Vous pouvez faire demande auprès du Conseil pour emprunter le dispositif utilisé lors des programmes d'été.



Approuvée : le 22 juin 2016

Révisée (Comité LDC) :

Modifiée : 19 décembre 2017

Page 10 de 12

## Annexe C - Trousse de premiers soins

### Items obligatoires pour un groupe de 12

*Protéger la trousse contre les éléments en les plaçant dans un sac de type Ziplock.*

- 2 compresses froides instantanées et sacs de type *ZipLock*
- 2 bandages triangulaires
- 6 gazes rectangulaires
- 2 rouleaux de gaze
- 3 compresses non adhérentes (pour brûlures)
- 10 serviettes antiseptiques
- Pincettes à épiler (tweezers)
- 3 paires de gants chirurgicaux
- 1 drap de sauvetage (Emergency blanket)
- Trousse de couture avec petite aiguille
- Épingles de sécurité
- Ciseaux
- 1 masque pour RCR
- Pansements variés
- Calepin et crayon avec un aide-mémoire des premiers soins
- 1 rouleau de ruban adhésif
- Onguent antibiotique (de type *Polysporin*)
- Comprimés de filtration d'eau
- Crème pour soulager les démangeaisons et la douleur des piqûres et des morsures (de type *After-Bite*) (ou bicarbonate de soude)
- Médicaments identifiés :
  - *Aspirin*, *Ibuprofène*, *Benedryl*, *Immodium*, poudre pour les pieds, *Gravol*, crème pour échauffements



Approuvée : le 22 juin 2016

Révisée (Comité LDC) :

Modifiée : 19 décembre 2017

Page 11 de 12

---

**Annexe D – Consentement des parents pour excursion en canot**



Approuvée : le 22 juin 2016  
Révisée (Comité LDC) :  
Modifiée : 19 décembre 2017

**Annexe E – Permission parentale pour recevoir des communications**



**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO**

**Excursion en canot**

Afin d'assurer la sécurité de tous, le CSPGNO requiert que le groupe transporte avec lui le dispositif de communication satellite InReach par Delorme. Les responsables pourront communiquer avec le conseil en cas d'urgence et au besoin.

Si vous aimeriez recevoir une mise à jour du trajet par l'entremise du dispositif de communication satellite InReach, SVP nous fournir vos coordonnées.

Pour plus d'information sur le communicateur, visitez le lien suivant: <http://www.inreachcanada.com/>.

Prière de retourner le bordereau au bas de la page.



-----  
**Nom du parent :** \_\_\_\_\_

**Numéro de téléphone cellulaire :** \_\_\_\_\_

**Adresse courriel :** \_\_\_\_\_